



## **CHARTRE DE L'ASSOCIATION**

Être bienveillant les uns envers les autres.

Respecter la nature et l'environnement.

Choisir son groupe selon sa condition physique.

Respecter les consignes et les règles de sécurité  
données par l'animateur ou animatrice.

Porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité et  
aux conditions météorologiques.

Avoir un matériel conforme à l'activité pratiquée.

Porter sur soi les justificatifs d'identité et renseignements  
médicaux.